



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E181255

VALABLE JUSQU'AU

10/06/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2017

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/04/2025

55 770

Raison sociale : ETABLISSEMENT LUCIEN

233 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN

75010 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PARIS 832814057

Téléphone : 09 72 10 36 36

Fax :

Portable : 06 88 45 04 04

Siret : 832 814 057 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 214990200191

Site Internet : <http://www.objectifmaisonresponsable.fr>

E-mail : admin@objectifmaisonresponsable.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 20012533190

Responsabilité légale :

MADAR DAVID PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 20012533190

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/07/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/07/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.